



Ensemble, prévenons la violence Pour que la fête soit réussie !

. Les ferias et les fêtes de village, grandes ou petites, sont aujourd'hui des évènements à haut risque.

Par nature, la fête est vécue par les festayres comme un espace de respiration et de liberté, une occasion privilégiée où chacun peut se lâcher, transgresser ses interdits et rompre avec son quotidien . Pour autant, en général, le comportement festif reste « bon enfant » dans le respect des traditions.

Cependant pour certains qui confondent liberté et non droit, la fête est malheureusement aussi le prétexte de tous les excès : beuveries, consommation de stupéfiants, bagarres, agressions, viols, voire meurtres, viennent ainsi transformer en horreur, des lieux destinés normalement au plaisir et à la convivialité. De plus, récemment, en particulier avec l'apparition de « nouvelles modes », comme le botellon ou le port et l'utilisation d'armes, les actes violents, loin de régresser, tendent à s'amplifier et leurs conséquences s'alourdissent. De ce fait, aujourd'hui, les fêtes, grandes ou petites, sont devenues des évènements à haut risque où la sécurité publique est incertaine.

. Les réponses actuelles sont largement insuffisantes

Sur un plan légal, le maintien de l'ordre est l'affaire des pouvoirs publics et en premier lieu des maires qui sont les garants de « l'ordre, de la sécurité, et de la salubrité publiques » dans leurs communes (article L. 2212-2 du CGCT).

A l'heure actuelle, chaque maire travaille et décide dans son coin principalement en étroite concertation avec le comité des fêtes de sa ville ou de son village, ce qui fait qu'un problème essentiel d'ordre général (la sécurité et la lutte contre la violence dans les fêtes) reçoit des réponses très disparates d'une fête à l'autre en terme de moyens et d'organisation. Ces réponses varient en fonction de la taille de l'évènement concerné (ce qui est naturel), mais aussi de l'intérêt que chacun y porte (ce qui l'est moins). Il arrive même ici ou là qu'aucune mesure en matière de sécurité n'ait été mise en place sous prétexte que tout s'est bien passé jusque là. On voit bien à quelles catastrophes peuvent conduire de tels raisonnements...

Le plus souvent, il est vrai, les bénévoles des comités des fêtes se sentent interpellés par la sécurité. Ils sont conscients cependant de la faiblesse des réponses qu'ils apportent en la matière. Il n'est pas rare en effet, surtout dans les petites communes, qu'en raison de moyens financiers réduits au minimum voire inexistant, les bénévoles sans formation, conseils ou information spécifiques, tentent de faire au mieux avec leur bonne volonté pour lutter contre la violence et l'insécurité.

Malgré tous leurs efforts, cela reste hélas parfois bien insuffisant devant l'ampleur des problèmes.

. Que faire ?

**Une sécurité optimisée est la condition première de la réussite de la fête.
La fête appartient à tous; La sécurité aussi.**

Dans cette idée, tous ceux qui jouent un rôle actif dans la fête (festayres, pouvoirs publics, forces de l'ordre, pompiers, organisateurs, associations, protection civile, croix rouge, restaurateurs et cafetiers...).doivent se mobiliser pour la sécurité.

Bien entendu, ce constat ne dédouane en aucun cas les pouvoirs publics de leurs obligations légales. Il s'agit seulement de

- développer si nécessaire chez chacun des acteurs cités, par la sensibilisation, l'information voire la formation, la conscience des responsabilités qui lui incombent et lui donner les moyens de les exercer efficacement sur le terrain.
- permettre, susciter et faciliter des échanges d'idées, d'expériences et de moyens au travers de partenariats et de collaborations nouvelles entre les acteurs, afin de dépasser les situations de clivage ou les particularismes qui prédominent actuellement.
- donner la possibilité aux maires et aux pouvoirs publics de prendre les décisions qui leur incombent, en toute connaissance de cause en concertation avec toutes les parties concernées.

.
. Deux réponses :

La mise en œuvre de notre projet s'appuie notamment sur deux actions phares.

- **Pendant les fêtes : Des bénévoles Ken-Back pour informer et prévenir**

Des adhérents à Ken-Back, membres des comités des fêtes ou festayres volontaires circuleront dans les fêtes, seront présents dans les points info, points repos... Leur rôle sera de nouer le dialogue avec tous les festayres qui en exprimeraient le souhait ou qui visiblement s'engageraient dans des comportements excessifs, répréhensibles ou dangereux pour eux – même ou pour les autres.

Bien entendu, il n'est pas question pour les bénévoles concernés de tenir un quelconque discours moralisateur. Facilement reconnaissables, ils s'adresseront à leurs interlocuteurs comme des festayres à d'autres festayres, dans un simple but d'information, de prévention ou de médiation.

La mission est délicate. C'est pourquoi, **seuls des bénévoles formés d'une part à la prévention et à la gestion des conflits, aux premiers secours d'autre part s'engageront dans ces interventions.** Ils les effectueront par ailleurs en restant en liaison constante et directe avec les services de sécurité, les pompiers, la protection civile...

- **En amont des fêtes : Création du label Ken-Back**

Cette action est conçue

- pour venir en appui des comités des fêtes désireux de s'engager dans une démarche qualité.
- les guider et les conseiller dans la préparation et la mise en place des mesures organisationnelles nécessaires au bon déroulement des fêtes.
- les aider à trouver des partenaires et des moyens.
- Favoriser les échanges entre les comités des fêtes.

- permettre aux maires de mieux évaluer les risques liés à l'évènement et d'éclairer leur prise de décision.

Concrètement, il s'agit de créer au niveau départemental une commission permanente, fonctionnant comme un comité de pilotage des fêtes.

A ce sujet, nous venons d'effectuer une enquête auprès des comités des fêtes du département. La création d'une telle commission a été très majoritairement souhaitée par les comités des fêtes nous ayant répondu.

Elle serait constituée d'experts en matière de sécurité, de secours ainsi que deux représentants de Kenback et de tous les acteurs présents dans les fêtes.

Son rôle sera de proposer aux comités des fêtes volontaires, un cahier des charges regroupant des normes portant sur l'ensemble des problèmes de sécurité liés aux évènements qu'ils organisent. Les normes seront différentes suivant la taille et la nature de la manifestation et présenteront suivant les cas un caractère obligatoire ou facultatif. Elles serviront à la définition **du label Ken-Back** dont l'obtention se fera uniquement auprès de la commission départementale. Le comité des fêtes concerné devra satisfaire au minimum aux normes obligatoires du cahier des charges.

Les fêtes qui l'auront obtenu, pourront se prévaloir du label Ken-Back dans leurs documents publicitaires.

Notre projet s'inscrit dans le cadre de la prévention qui, selon notre éthique, est la seule capable d'améliorer la sécurité et de faire reculer la violence en respectant l'esprit de la fête. Notre idée directrice est d'éviter ou de contenir tout débordement par la responsabilisation et la mobilisation de tous les acteurs,

Pour que la fête soit réussie. !